

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cinquième Distinction romande d'architecture: 17 nominés dont six avec une mention spéciale

Lors d'une cérémonie publique organisée à Vevey, dix-sept réalisations nominées dans le cadre de la Distinction romande d'architecture (DRA) ont été dévoilées. Elles ont été sélectionnées par un jury pluridisciplinaire. Ces projets s'inscrivent particulièrement dans les perspectives dessinées par les mots-clés que le jury a choisis : réutilisation, atmosphère, diversité, identité, imagination et bifurcation. Le jury a décerné six mentions spéciales à des projets représentatifs des valeurs de la DRA. Lancée en 2003 en Suisse romande, la DRA honore des réalisations récentes et de qualité qui contribuent à la constitution d'un environnement construit harmonieux. Les dix-sept projets nominés feront l'objet de présentations publiques en Suisse romande à partir du mois de septembre. Une communication tous publics suivra jusqu'à la fin de l'année 2024. Une publication est également en préparation.

La Distinction romande d'architecture a été lancée en 2003 par les cantons romands, des villes de Suisse romande et des organisations faîtières professionnelles, dans le but de distinguer des réalisations de qualité dans le domaine de l'architecture et du bâti. La cinquième édition, organisée conjointement par les cantons du Valais et de Vaud, a débuté à l'automne 2022 avec l'appel à candidatures. Elle a été placée sous le patronage d'un comité présidé par le président de la Confédération Alain Berset et composé de la conseillère d'Etat vaudoise Isabelle Moret et du conseiller d'Etat valaisan Roberto Schmidt.

Un jury pluridisciplinaire, présidé par l'architecte parisienne Stéphanie Bru et vice-présidé par l'ambassadeur Nicolas Bideau, a procédé à l'examen des 314 dossiers présentés. Tous portaient sur des projets réalisés entre 2018 et 2022. Les mots clés qui ont guidé les membres du jury dans le choix des nominés ont été : réutilisation, atmosphère, diversité, identité, imagination et bifurcation.

Les dix-sept réalisations nominées illustrent le foisonnement et la richesse du bâti en Suisse romande. Maisons d'habitation individuelle ou collective, écoles, musées, théâtre, chantier naval ou encore plage et port, les projets nominés se caractérisent par une intégration harmonieuse et originale à leur environnement. Six réalisations ont obtenu une distinction du jury. Il s'agit de la maison individuelle Filter House à Genève

(Comte/Meuwly, Genève), les Maisons Duc à Saint-Maurice qui réunissent un centre artistique et des logements (GayMenzel, Monthey), la Plage des Eaux-Vives et Port Noir à Genève (Atelier Descombes Rampini SA, Genève), la rénovation de la Cité du Lignon à Vernier (Jaccoud+Associés, Genève), la transformation en habitation d'une ferme protégée à Cottens (Simon Durand architecte Sàrl, Lausanne), la transformation et l'extension de deux immeubles à Lausanne (biolley pollini architectes, M-AP architectes, Lausanne).

Les 17 réalisations nominées feront l'objet d'une exposition itinérante qui débutera sur le site de Plateforme 10 à Lausanne le 21 septembre 2023, se poursuivra à la Médiathèque Valais à Sion dès le 15 novembre, puis dans d'autres endroits de Suisse romande en 2024. L'exposition sera accompagnée de visites guidées et de conférences. Une publication présentant les projets nominés est également en préparation.

La DRA est l'occasion de s'interroger sur les liens qui unissent les réalisations architecturales à leur cadre social et leur environnement. Les cantons et villes membres souhaitent ainsi promouvoir un bâti de qualité en Suisse romande et développer, chez le public romand, une conscience de l'art de bâtir. La DRA est attribuée tous les quatre ans et honore les maîtres d'ouvrage et les conceptrices et concepteurs qui, par leur orientation sensible pour la construction, contribuent à un environnement construit plus harmonieux.

Pour en savoir plus: www.dra5.ch

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 25 mai 2023

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DEIEP, Emmanuel Ventura, architecte cantonal, Direction générale des immeubles et du patrimoine

Philippe Venetz, architecte cantonal (Valais)

Stéphanie Bru, architecte, Paris

Pierre-Alain Hug, secrétaire général DRA5

TÉLÉCHARGEMENTS